

Maintenance et assistance

Objectifs inscrits dans le projet 2009-2012

- Assurer la maîtrise d'œuvre pour le compte de l'université et parfois une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Les directions fonctionnelles assurent chacune la maîtrise d'ouvrage de leur propre système d'information mais la DSI et le Comité Stratégique des Systèmes d'Information (COSTRASI) assurent la cohérence des développements via le schéma directeur.

Actions conduites et résultats

- Renforcement en cours des moyens de la DSI (2011-2013) tant au niveau budgétaire qu'en termes de moyens humains.
- Réorganisation de la DSI conformément à l'état de l'art, début 2011, pour répartir les compétences au sein de trois pôles homogènes :
 - un pôle « relation utilisateur » en charge de la politique de « support » et de l'architecture des postes de travail,
 - un pôle « Etudes & Développement » en charge de la relation avec les maîtrises d'Ouvrage et du développement des applications,
 - un pôle « Exploitation & Infrastructures » en charge de la maintenance et de l'évolution des infrastructures et de l'exploitation quotidienne des applications.
- Définition de 3 chantiers principaux pour 2011-2013 :
 - Catalogue de services et portefeuille de projets : étape préalable à l'élaboration d'un nouveau Schéma directeur du Système d'information, ce chantier a pour objectif de recenser les services existants ainsi que les projets en cours au sein de la DSI.
 - Urbanisation : le SI actuel est une juxtaposition « historique » de services conçus indépendamment, adaptés aux besoins exprimés au moment de leur création, plus ou moins aptes à échanger les données. L'urbanisation du SI – entre autres par la mise en œuvre de véritables référentiels – est la base même de la notion de SI et gage de l'intégrité des données vitales de l'établissement.
 - Hébergement extérieur de serveurs : les deux salles machines de l'UPMC ne satisfont pas les besoins en termes d'hébergement sécurisés de serveurs vitaux. L'une est plus que saturée et l'autre n'offre pas les garanties environnementales minimales. Un hébergement extérieur de serveurs est actuellement la seule solution pour résoudre les problèmes posés par l'hébergement de « gros » serveurs (contraintes environnementales particulières) d'une part, et la répartition des services vitaux de l'établissement entre une salle machine interne et une salle machine externe dans le cadre de la continuité de ces services, d'autre part.